

Vers un revenu de base?

Options, chiffrage et effets redistributifs

Mahdi Ben Jelloul, Antoine Bozio,
Sophie Cottet et Brice Fabre*

*Institut des politiques publiques (IPP)

Conférence “Le revenu universel: entre utopie et pratiques”

Paris, 6 avril 2017

- **Débat sur le revenu universel**
 - Un enjeu de débat public : choix philosophiques, sociétaux et économiques
 - Une proposition phare de Benoit Hamon, candidat à l'élection présidentielle

- **Débat sur le revenu universel**
 - Un enjeu de débat public : choix philosophiques, sociétaux et économiques
 - Une proposition phare de Benoit Hamon, candidat à l'élection présidentielle
- **Contributions de l'IPP**
 - Simulations de variantes sur données individuelles
 - Modèle de microsimulation TAXIPP 1.0
 - Estimation du coût financier et des effets redistributifs

- **Débat sur le revenu universel**
 - Un enjeu de débat public : choix philosophiques, sociétaux et économiques
 - Une proposition phare de Benoit Hamon, candidat à l'élection présidentielle
- **Contributions de l'IPP**
 - Simulations de variantes sur données individuelles
 - Modèle de microsimulation TAXIPP 1.0
 - Estimation du coût financier et des effets redistributifs
- **Remerciements**
 - Cepremap, Fondation Roger Godino et le Secrétariat d'État au Numérique

- 1 Qu'est-ce qu'un revenu de base?
- 2 Le système social français actuel: des revenus de base?
- 3 Simulation de variantes d'un revenu de base
- 4 Simulation de la proposition de B. Hamon

- **Une variété de dénominations**

- “revenu universel”, “revenu de base”, “liber”, “impôt négatif”, “salaire décent”, “revenu de citoyenneté”, “revenu de participation”, etc.
- En anglais *basic income* (BI), *negative income tax* (NIT)

- **Une variété de dénominations**

- “revenu universel”, “revenu de base”, “liber”, “impôt négatif”, “salaire décent”, “revenu de citoyenneté”, “revenu de participation”, etc.
- En anglais *basic income* (BI), *negative income tax* (NIT)

- **Une nécessaire clarification**

- Tout dispositif de revenu de base doit être financé
- Le financement d'un revenu de base dépend des revenus
- Un revenu de base financé est *conditionnel* au revenu

- **Une variété de dénominations**

- “revenu universel”, “revenu de base”, “liber”, “impôt négatif”, “salaire décent”, “revenu de citoyenneté”, “revenu de participation”, etc.
- En anglais *basic income* (BI), *negative income tax* (NIT)

- **Une nécessaire clarification**

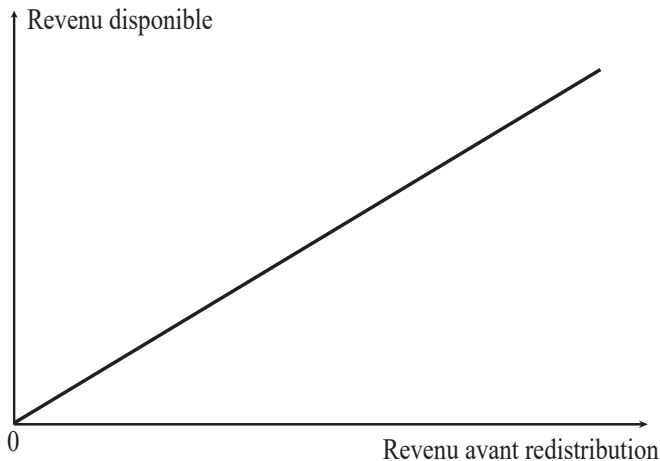
- Tout dispositif de revenu de base doit être financé
- Le financement d'un revenu de base dépend des revenus
- Un revenu de base financé est *conditionnel* au revenu

- **Les paramètres de base d'un revenu de base**

- Quel montant pour les personnes sans aucune ressource?
- Quel taux de taxation de ce revenu de base?

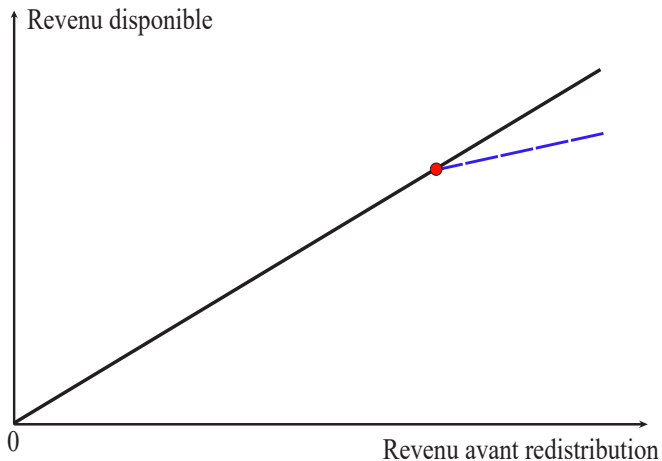
Qu'est-ce qu'un revenu de base?

Des revenus avant prélèvement au revenu disponible



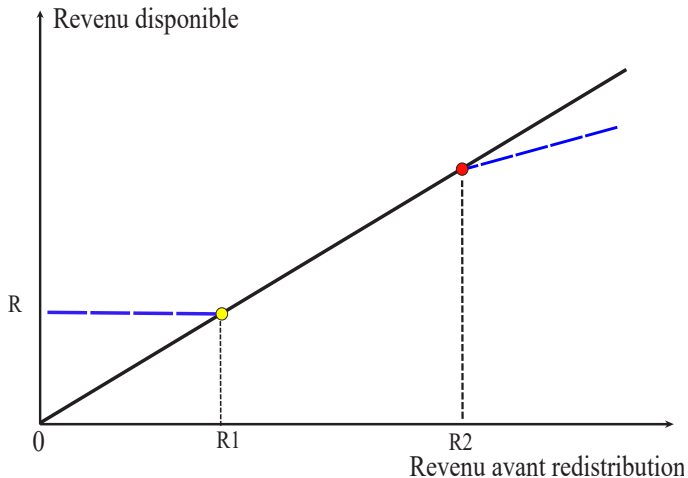
Qu'est-ce qu'un revenu de base?

Un impôt progressif



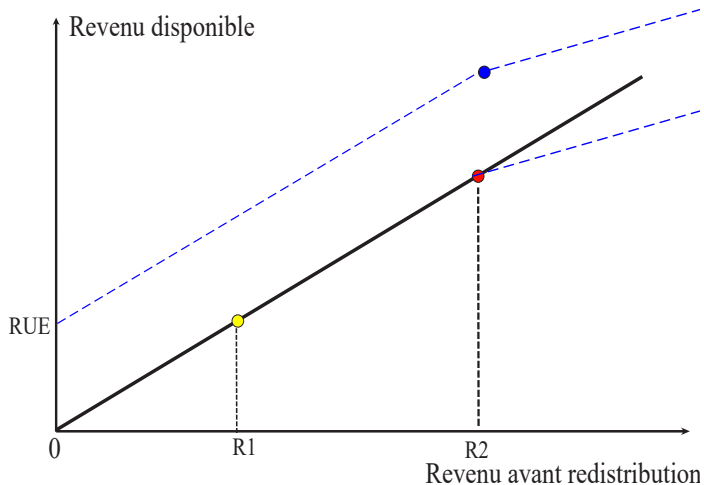
Qu'est-ce qu'un revenu de base?

Un RMI



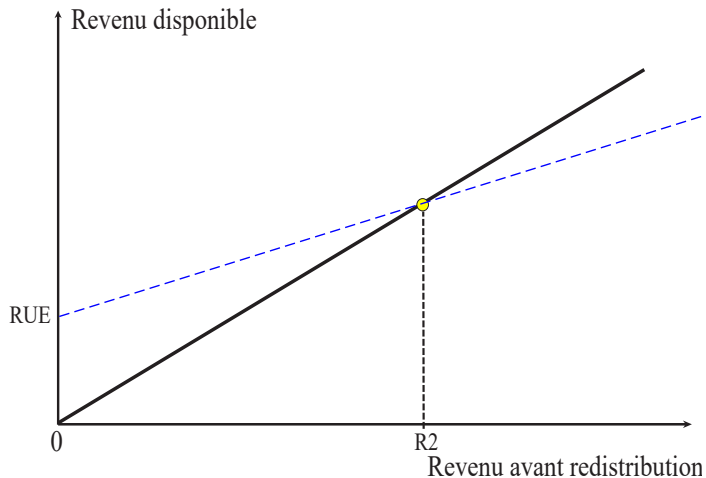
Qu'est-ce qu'un revenu de base?

Un revenu universel net impossible



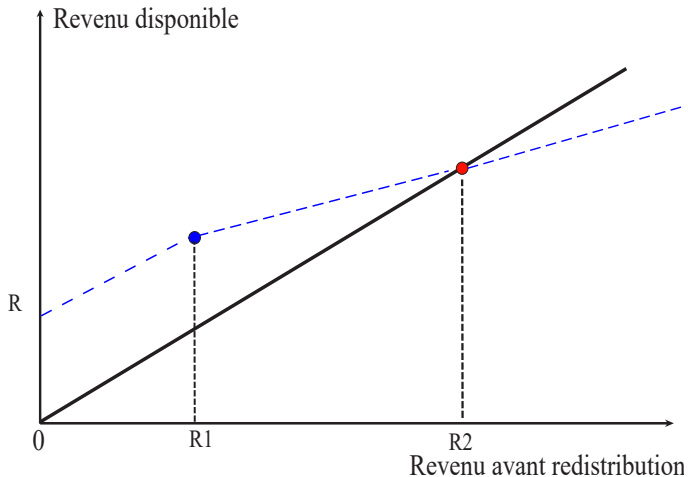
Qu'est-ce qu'un revenu de base?

Un revenu universel financé par une taxe proportionnelle



Qu'est-ce qu'un revenu de base?

Un revenu universel financé par une taxe progressive



- **Les dimensions d'un revenu universel**
 - ① universel
 - ② individuel
 - ③ non-conditionnel
 - ④ uniforme
- **Les enjeux d'un revenu universel**
 - Simplifier le système socio-fiscal
 - Réduire les taux de non-recours
 - Réduire la stigmatisation
 - Réduire la pauvreté
 - Faciliter le retour à l'emploi

- **Revenu de solidarité active (RSA)**
 - Allocation sous condition de ressources
 - 536 euros pour une pers. seule
 - 805 euros pour un couple
 - Pour les plus de 25 ans hors étudiant (sauf actifs de moins de 25 ans)
 - 10,5 milliards d'euros de dépenses

- **Revenu de solidarité active (RSA)**
 - Allocation sous condition de ressources
 - 536 euros pour une pers. seule
 - 805 euros pour un couple
 - Pour les plus de 25 ans hors étudiant (sauf actifs de moins de 25 ans)
 - 10,5 milliards d'euros de dépenses
- **Prime d'activité**
 - Tous les actifs sont éligibles
 - Prise en compte de 62% des revenus d'activité
 - Taux d'imposition de 38% des revenus d'activité
 - Bonus individuel de 0,5 à 0,8 SMIC
 - Taux d'imposition de 18% des revenus d'activité
 - 4,3 milliards d'euros de dépenses

- **Le RSA** se calcule de la manière suivante :

$$RSA = M_{RSA}(f) - Ress$$

où $M_{RSA}(f)$ est le montant forfaitaire dépendant de la composition du foyer, et $Ress$ l'ensemble des ressources du foyer.

- **La prime d'activité** se calcule via la formule suivante :

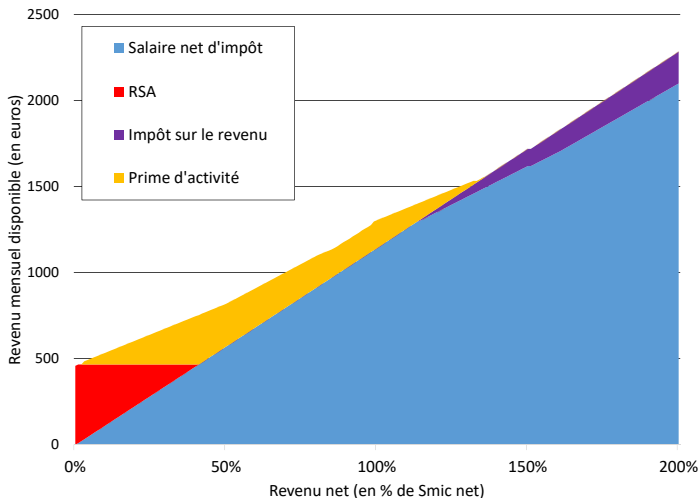
$$P = \underbrace{(M_{PPA}(f) - Ress)}_A + 0,62 * R_a + \underbrace{\sum_i B(R_{ai})}_B$$

où R_a représente les revenus d'activité des membres du foyer, et $B(R_{ai})$ correspond à la bonification individuelle de l'individu i .

On distingue deux cas :

- Si A est positif : $PPA = P - A$
- Si A est négatif ou nul : $PPA = P$

Le cas-type d'un célibataire sans enfant



- **Allocations logement**

- Pour les locataires
- Montant dépend peu du loyer
 - 87% des ménages au-dessus du loyer plafond
- De facto une prestation monétaire dépendant des revenus du foyer
- Dégressivité des APL en fonction de l'ensemble des revenus
- 18 milliards d'euros de dépenses

- **Allocations logement**

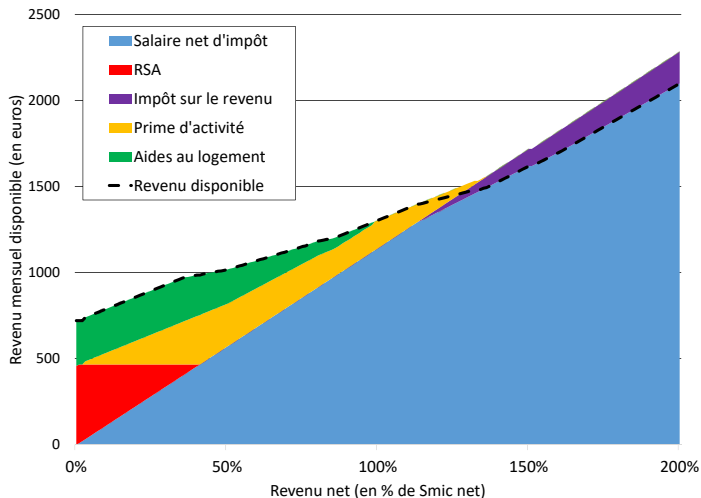
- Pour les locataires
- Montant dépend peu du loyer
 - 87% des ménages au-dessus du loyer plafond
- De facto une prestation monétaire dépendant des revenus du foyer
- Dégressivité des APL en fonction de l'ensemble des revenus
- 18 milliards d'euros de dépenses

- **Taux d'imposition global des revenus d'activité**

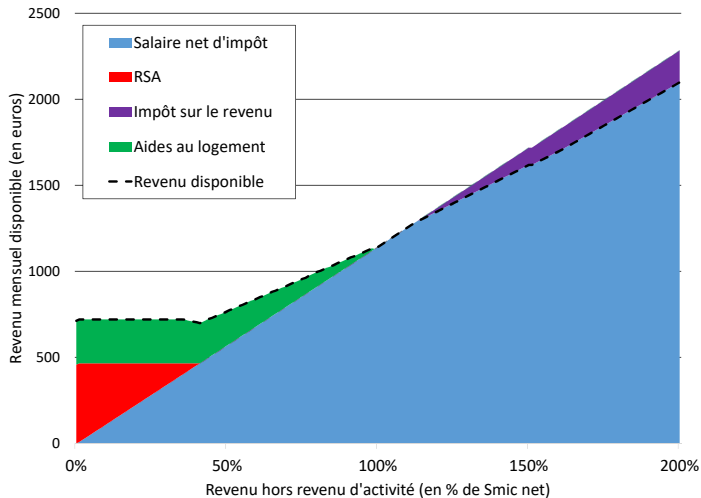
- 38% jusqu'à 0.3 Smic
- 67% de 0.3 Smic à 0.5 Smic
- 47% au-dessus de 0.5 Smic

- **Allocations logement**
 - Pour les locataires
 - Montant dépend peu du loyer
 - 87% des ménages au-dessus du loyer plafond
 - De facto une prestation monétaire dépendant des revenus du foyer
 - Dégressivité des APL en fonction de l'ensemble des revenus
 - 18 milliards d'euros de dépenses
- **Taux d'imposition global des revenus d'activité**
 - 38% jusqu'à 0.3 Smic
 - 67% de 0.3 Smic à 0.5 Smic
 - 47% au-dessus de 0.5 Smic
- **Taux d'imposition global des autres revenus (chômage, revenus du capital, etc.)**
 - 100% jusqu'à 0.3 Smic

Le cas-type d'un célibataire locataire et sans enfant



Le cas-type d'un célibataire locataire sans enfant et sans revenu d'activité



- **Un système familialisé**
 - Couples: 150% du montant d'un célibataire
 - Prise en compte des effets d'échelle
 - Mais impact du choix de vie en couple sur le montant des prestations
 - Majorations pour enfants
 - Différents niveaux selon RSA ou aides au logement

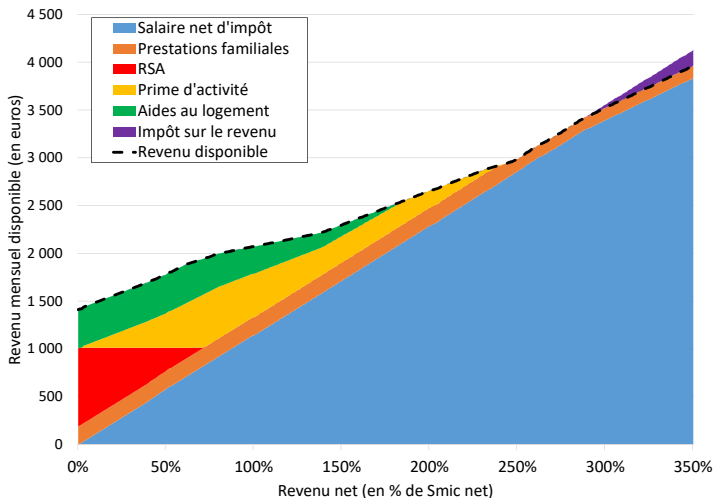
- **Un système familialisé**

- Couples: 150% du montant d'un célibataire
 - Prise en compte des effets d'échelle
 - Mais impact du choix de vie en couple sur le montant des prestations
- Majorations pour enfants
 - Différents niveaux selon RSA ou aides au logement

- **Prestations familiales**

- Allocations familiales et ARS
- Montant forfaitaire par enfant
- Plafonnement : ne touche pas les ménages à bas revenu

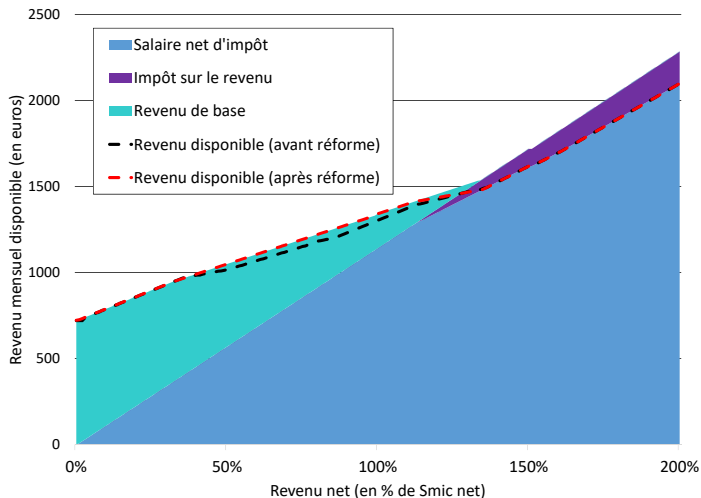
Le cas-type d'un couple locataire avec 2 enfants



- **Objectifs** Instituer un revenu de base qui
 - simplifie le système socio-fiscal actuel
 - s'adresse à l'ensemble des 25-59 ans, locataires et propriétaires, hors situation de handicap
 - soit versé automatiquement
 - pour les inactifs, versement automatique mensuel par les administrations de sécurité sociale
 - pour les actifs, versement automatique sur le bulletin de salaire, dans le cadre de la mise en place du prélèvement à la source pour l'IR
 - facilite le retour à l'emploi
- **Proposition** Remplacer le RSA, la prime d'activité et les aides au logement par un dispositif unifié

- **Scénario 1: Un revenu de base au plus près du système actuel**
 - Eligibilité: tous les 25-59 ans
 - Montant de base: 725 euros
 - Majoration pour les couples: 50 %
 - Une imposition des revenus à 38 % jusqu'à 0,33 SMIC, puis à 50 %
 - Revenus pris en compte:
 - les revenus d'activité,
 - les revenus de remplacement (chômage, retraites),
 - les autres revenus (capital),
 - une estimation des valeurs locatives pour les propriétaires.
 - Le dispositif s'annule à partir de 1,35 SMIC

Le cas-type d'un célibataire sans enfant



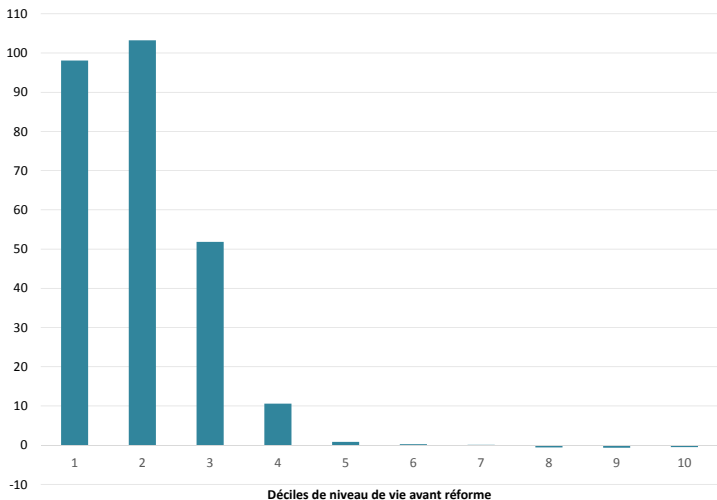
- **Les effets**

- Coût net : 15 milliards d'euros
- Des pertes négligeables
- Des gains concentrés sur les quatre premiers déciles de niveau de vie

- **Décomposition du coût**

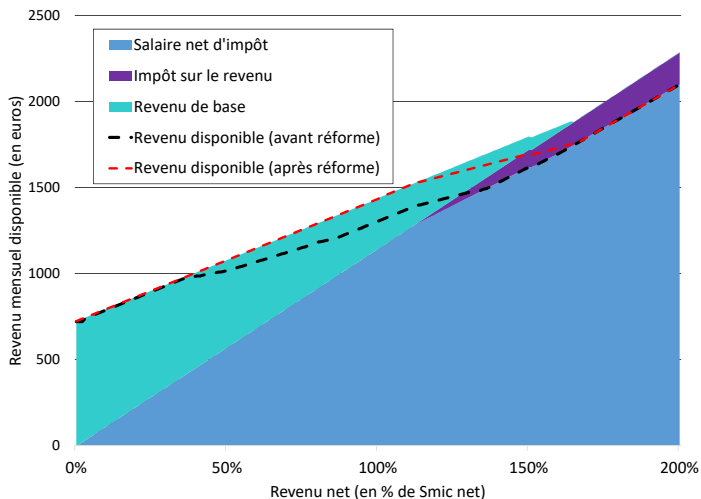
- Automaticité vs non-recours : 4 milliards d'euros
- Propriétaires : 3 milliards d'euros
- Composition des foyers sociaux : 5 milliards d'euros
- Taxation plus faible des autres revenus : 3 milliards d'euros

Variation de niveau de vie mensuel des ménages par décile

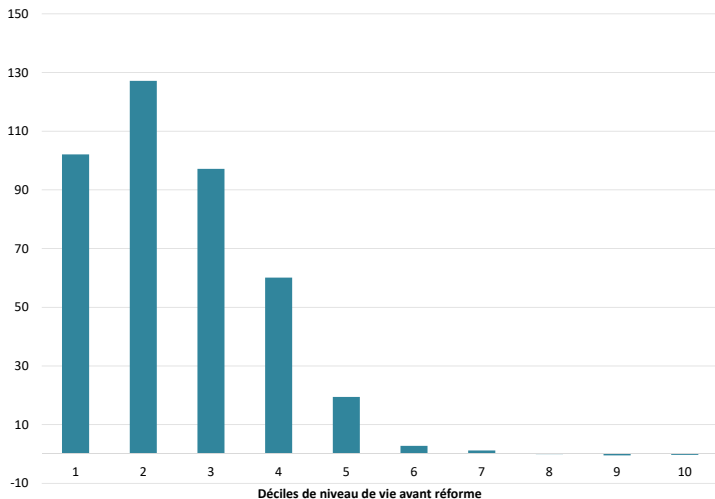


- **Scénario 2 : un revenu de base plus généreux et plus incitatif**
 - Taxation des revenus à 38 % invariable
 - Point de sortie : 1,63 SMIC
 - Autres paramètres identiques au Scénario 1
- **Les effets**
 - Coût net : 23,1 milliards d'euros
 - Des gains moyens par décile de niveau de vie plus élevés

Le cas-type d'un célibataire sans enfant



Variation de niveau de vie mensuel des ménages par décile



- **Un revenu de base aux propriétés désirées**
 - Suppression du non-recours
 - Dé-stigmatisation du minimum social
 - Des effets de seuil supprimés
 - ... mais maintien de la conjugalisation
- **La simplification du système actuel a un coût**
 - 11 milliards d'euros supplémentaires par rapport au système actuel s'il fonctionnait à plein

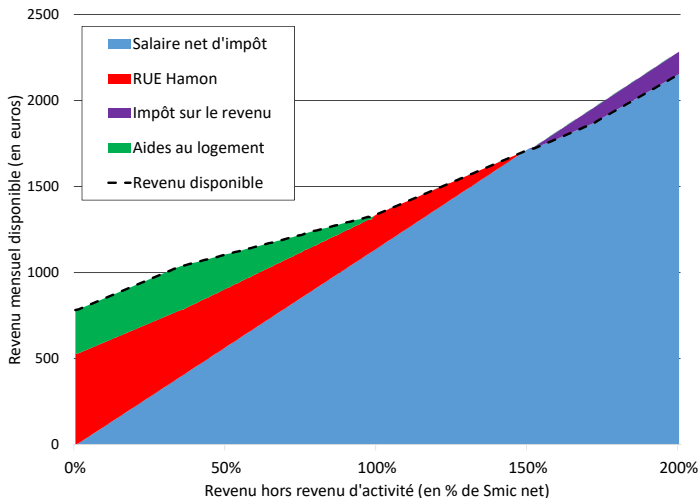
① Un revenu de base remplaçant le RSA et la prime d'activité

- Maintien des autres prestations sociales (dont APL)
- Automaticité du versement
- Montant socle à 600 euros
- Taxation à 27,4% des revenus d'activité et des autres prestations sociales
- Éligibilité jusqu'à 1,9 SMIC brut

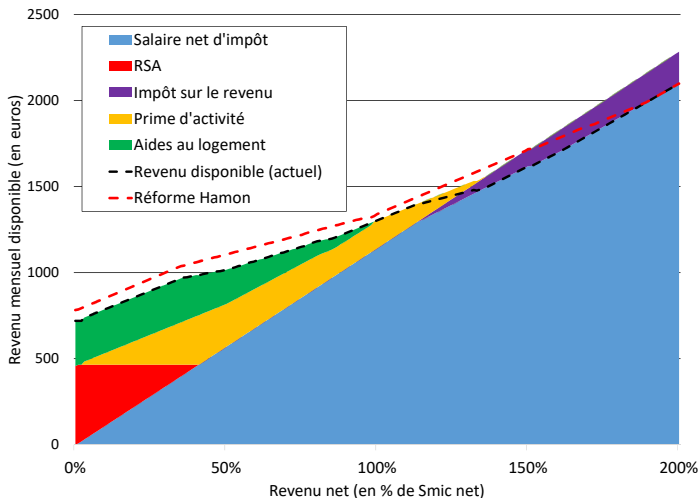
② Extension aux jeunes

- Éligibilité des 18-24 ans, y compris étudiants

Le cas-type d'un célibataire sans enfant



Le cas-type d'un célibataire sans enfant



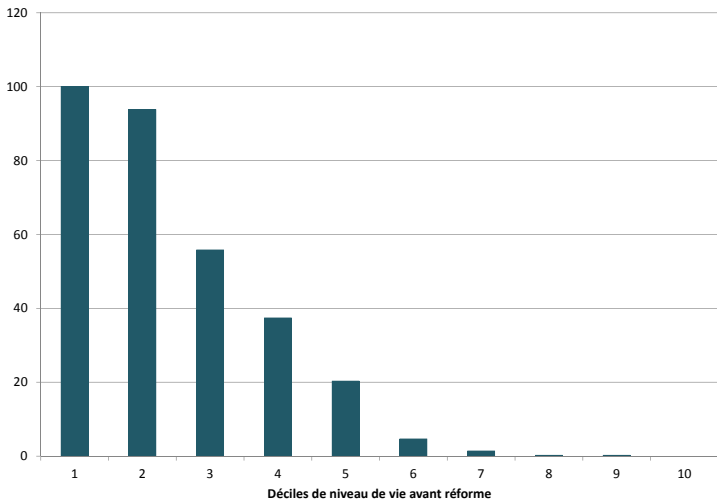
- **Evaluation de la composante ①**

- Système simplifié
- Dispositif plus généreux
- Gains nets significatifs pour les ménages les plus pauvres

- **Estimation du coût net**

- Coût brut total : 33 milliards d'euros
- Coût net des prestations remplacées : 19 milliards d'euros
 - suppression du non-recours: 4,2 milliards
 - revalorisation du socle et taxation à 27,4 % des prestations existantes: 7,4 milliards
 - hausse du point de sortie du dispositif: 7,4 milliards

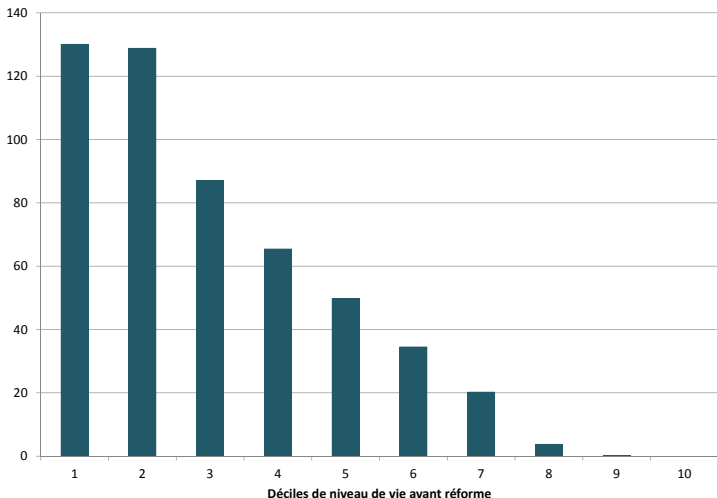
Variation de niveau de vie mensuel des ménages par décile



- **Extension aux jeunes (composante ②)**
 - Eligibilité des 18-24 ans, étudiants compris
- **Incertitudes relatives à l'inclusion des jeunes dans l'analyse**
 - Les ERFS ne couvrent pas les jeunes en logement non-ordinaire (CROUS, foyers de jeunes travailleurs)
 - Réactions comportementales en termes de rattachement fiscal
- **Estimations**
 - Coût supplémentaire estimé : **23 à 25 milliards** d'euros
- **Coût total des composantes ① et ②**
 - $19 + 23 = 42$ milliards d'euros

- **Individualisation:** très présente dans le débat sur le revenu de base
 - Rend les arbitrages des individus indépendants de leurs choix matrimoniaux
 - Mais ne prend pas en compte les mutualisations de dépense au sein du foyer
- **Simulation d'un scénario alternatif**
 - Le revenu de base reste calculé à l'échelle du foyer social
 - Mais le montant socle et le seuil d'éligibilité en termes de revenu sont doublés pour les couples
- **Effets redistributifs**
 - Hausse de la prestation des individus en couple qui étaient déjà bénéficiaires
 - Hausse du nombre de couples éligibles
 - Gains nets jusqu'au 7^e décile
- **Coût net supplémentaire:** 14,5 milliards d'euros
 - Hausse du dispositif pour les couples déjà éligibles: 10 milliards
 - Nouveaux couples éligibles: 4,5 milliards

Variation de niveau de vie mensuel des ménages par décile après individualisation



- **Le revenu universel en pratique**
 - Un coût minimum pour simplifier les dispositifs existants sur les 25-59 ans
 - Mais avec un maintien de la familialisation

- **Le revenu universel en pratique**
 - Un coût minimum pour simplifier les dispositifs existants sur les 25-59 ans
 - Mais avec un maintien de la familialisation
- **Des variantes plus ou moins coûteuses**
 - Réduire le taux d'imposition des revenus d'activité
 - La prise en compte de l'ensemble des ressources
 - L'individualisation
 - L'extension aux jeunes de 18 à 25 ans

Vers un revenu de base? Options, chiffrage et effets redistributifs

Mahdi Ben Jelloul, Antoine Bozio,
Sophie Cottet et Brice Fabre*

*Institut des politiques publiques (IPP)

Conférence “Le revenu universel: entre utopie et pratiques”

Paris, 6 avril 2017